

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX – André TREMEAUD — Patrice MAILLY – Valérie LACROIX – Vincent AUPECLE – Hubert FENEON – Paul SAGE – Jean-Marie JOBARD – Serge BERTILLOT – Laurent LACROUTE - Vincent FENEON – Valérie PILLOUX – Anne-Marie LAVEDER - Marie-Pascale ALLOIN

Procurations

Absence : Jean-Marc DURY

Secrétaire de séance : Anne-Marie LAVEDER

Date de convocation : 19 octobre 2012

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 septembre 2012, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1/ Convention déneigement avec la Commune de Prizy :

Pour des raisons de commodité et de rapidité, la Communauté de Communes du Canton de Charolles a demandé à la Commune de Saint Julien de réaliser ces travaux. Une convention est nécessaire entre les deux communes. Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature par les 2 maires.

14 voix pour

2/ Fonds de Concours à la Communauté de Communes du Canton de Charolles :

Le Conseil Municipal adopte le principe d'attribution d'un fonds de concours à La Communauté de Communes du Canton de Charolles pour la prise en charge des frais d'entretien des locaux de la micro crèche comme il en avait été décidé lors du transfert de la compétence de la petite enfance en janvier 2010.

Le montant remboursé à la CCCC est de 3 084.04 euros (231 heures de ménage).

14 voix pour

3/ Participation pour Assainissement Collectif :

Le Conseil Municipal accepte la participation de raccordement de M et Mme BARGEOT « Les Claudies » pour la somme de 600 euros.

14 voix pour

4/ Décision modificative :

Transfert de 160 euros de compte à compte en investissement.

Transfert de 987 euros de compte à compte en investissement

14 voix pour

5/ Participation au transport scolaire communal :

Suite à une demande d'une famille, le Conseil municipal arrête la facturation des frais de transport scolaire, pour cette famille, à 10 euros pour les deux semaines de ramassage des enfants (à titre exceptionnel).

14 voix pour

Divers :

1/ Cérémonie du 11 novembre 2012 : elle aura lieu à 11 heures le dimanche au monument suivie du pot de l'amitié offert par la municipalité.

2/ Bulletin Municipal : Il est demandé aux associations de faire parvenir leur texte et photos par courriel de préférence avant fin novembre 2012.

3/ Garderie Périscolaire du matin : en raison d'une importante fréquentation, une réorganisation des locaux et du personnel est à l'étude.

4/ Panneau de signalisation de hameaux : « La Chassagne » et « La Roche » seront signalés par des panneaux en bois, comme l'ont été les autres lieux dits.

5/ Visite des Chemins Communaux : La Commission Voirie effectuera une visite des chemins à entretenir.

6/ Vœux du Maire : ils seront organisés le samedi 5 janvier 2013 à 20 heures à la salle paroissiale avec présentation de photos et avec galettes, brioches et verre de l'amitié.

7/ Contes Givrés : le spectacle aura lieu le vendredi 9 novembre à la Salle Paroissiale.

8/ Bal des jeunes : le Conseil Municipal donne son accord pour le samedi 1^{er} décembre 2012.

9/ Plan incliné pour accessibilité à l'église : après discussion et étude, aucune solution satisfaisante n'est trouvée tant pour l'église que pour la poste.

Une nouvelle étude sera lancée pour la Mairie.

10/ Restaurant le Vert Pré : le bail précaire de 23 mois se termine le 30 novembre 2012. Un courrier sera adressé à Monsieur TEITGEN.

11/ Bâtiments Evêché : le service des Domaines viendra le lundi 29 octobre faire une estimation des 2 bâtiments. La personne sera reçue et accompagnée par M. Paul SAGE.

12/Salle de restauration de la cantine : plusieurs demandes ont été reçues pour occuper régulièrement ou occasionnellement cette salle. Afin de respecter la réglementation de plus en plus stricte relative aux restaurants scolaires, le Conseil Municipal décide que cette salle sera dorénavant exclusivement réservée à l'association de la cantine (CASBA).

13/Abri de bus : l'association de la marche nocturne dispose d'une petite réserve financière qu'elle souhaite dépenser dans l'intérêt de la commune. Elle propose de démonter les préfabriqués à l'entrée du bourg et de les remplacer par un abri de bus pour les scolaires. Elle envisage aussi la plantation d'arbres vers la montée de « Mochère ».

14/ Marche semi nocturne : elle aura lieu le samedi 17 novembre à partir de 15h00. En soirée, saucisson chaud, fromage et tartelette.

15/ Parking des écoles : en raison d'une importante fréquentation et du risque d'accident, il paraît nécessaire de l'agrandir un peu. Un devis sera demandé.

16/ Chaudière école-cantine : suite à son entretien, l'attention est attirée sur sa vétusté ainsi que son mauvais rendement. Des devis seront demandés en vue de son remplacement.

9/ Container à ordures ménagères : il est rappelé à tous les habitants de la commune qu'il est formellement interdit de déposer dans les containers à ordures ménagères tout objet encombrant, plastique, bidons, gravats, déchets verts. La déchèterie de Charolles est ouverte à cet effet les lundis, mercredis et samedis.

Prochaine réunion de Conseil Municipal :
Vendredi 30 novembre 2012 à 20h30 à la salle de la Mairie